

Le légaliste

PHARMACIE MAWA ACOUA

Annonce n° 1843
Type Constitution de société
Parution web 02/12/2025
Parution print 02/12/2025 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 16/11/2025, il a été constitué une SELARL dénommée :

PHARMACIE MAWA ACOUA

Siège social : 3 rue Zaouiyani 97630 ACOUA

Capital : 1000 €

Objet social : La société a pour objet l'exercice de la profession de pharmacien d'officine (R 5125-14 CSP) par l'intermédiaire de son ou ses associés ou certains d'entre eux. La société a également pour objet la création, l'acquisition, la propriété, la jouissance, l'exploitation et l'administration d'une officine de pharmacie située en France et présentement au lieu du siège social, en ce compris toutes activités accessoires autorisées. La société peut en outre accomplir toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus de nature à favoriser son extension ou son développement sous la condition formelle que ces opérations soient conformes aux dispositions législatives ou réglementaires régissant l'exercice de la pharmacie et l'exploitation d'une officine.

Gérance : Mme YMAMOU Limouandjilati demeurant 80 rue Said Bowou, quartier Marvatou 97630 ACOUA

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.